

Sujet : [INTERNET] Enquête Publique Chronoligne

De : alois pommerais

Pour : pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr

<pref-utilite-publique@sarthe.gouv.fr>

Date : Tue, 12 Mar 2024 21:01:59 +0000

Bonjour,

Nous habitons rue Fernand Tavano et notre jardin est situé le long du talus soutenant la rue de Sablé. Ce qui fait que nous sommes impactés par le projet de la Chronoligne C4.

Nous avons consulté les documents de l'enquête publique actuelle et plusieurs éléments nous inquiètent :

- Aménagement de facade à facade : qu'en est-il pour les talus ?
- L'emprise de la voie plus large qu'actuellement de clôture à sommet de talus
- Réinstallation de clôture et talus en retrait ainsi que l'usage de mur de de soutènement : quand est-il des arbres et haies présents sur ces talus
- Pas de représentation des arbres et haies existantes sur les plans d'aménagement : sont-ils supprimés ?
- Enjeu sonore modéré selon les documents : il n'y a donc aucune recherche de solution de lutte contre les nuisances sonores ?

Nous avons regardé le PLU, la rue de Sablé est déjà classée comme infrastructure de catégorie 4 vis-à-vis du bruit et on peut la qualifier en tant que grand axe et voie inter-quartier. Or, il est question dans les Orientation d'Aménagement et de Programmation de prévoir des clôtures opaques pour répondre à un enjeu de recherche d'intimité, de protection du bruit et de la pollution.

Pouvez-vous nous garantir que si les haies et arbres situés en haut du talus, qui nous protège actuellement du bruit et des regards, sont supprimés, qu'un mur opaque et isolant du bruit sera mis à la place ?

Cordialement,